

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler : Rt .

Rédacteur : C

Monsieur,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du Tribunal de Police de Meaux, a attiré notre attention .

Après examen de cette affaire , j'ai le plaisir de vous informer du classement sans suite .

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à **COUPVRAY(77700), RUE DE PARIS**, en date du **14/01/2020 à 16h04**. par procès verbal n° _____ assés par **SERVICE PM**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : _____

Dans le cas où vous auriez fait l'objet d'un prélèvement sur votre compte, suite à une opposition administrative bancaire, le montant de la majoration vous sera remboursé par la Trésorerie de Melun.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à MEAUX, le 16/02/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

